

BREVET D'ENTRAINEUR FEDERAL 1^{er} DEGRE (BEF1)

L'entraînement et la formation de haut niveau dans un contexte menant vers la performance.

Présentation générale, détails et contenus de la formation.

SOMMAIRE

Objectifs de la formation.....	3
Compétences majeures développées	3
A l'issue de la formation	3
Critères de sélection / Pré requis	3
<i>Public concerné</i>	3
Structuration Durée de la formation, allègements	3
<i>Structuration</i>	3
<i>Allègements</i>	4
<i>Durée</i>	4
Contenus des modules	4
MODULE 1 ⇒ Capacités à mettre en œuvre une planification, une programmation, organiser la gestion de projet, diriger une équipe de performance.....	4
MODULE 2 ⇒ Capacités relatives à l'intervention dans le haut niveau junior et senior masculin et/ou féminin.	5
Capacités relatives à l'entraînement de joueurs(euses) de haut niveau en vue de la compétition....	5
Capacités relatives à l'entraînement sur le terrain, connaissance du matériel existant.	5
Capacités à organiser la préparation physique des joueurs(euses) (8h)	5
Capacités relatives à l'utilisation des outils d'observation et d'évaluation de la performance.....	5
MODULE 3 ⇒ Stage en situation au sein d'un pôle France ou club LNV.....	5
MODULE 4 ⇒ Réalisation de 2 rapports relatifs aux stages en situation.	6
Validation et certification de la formation	6
Informations diverses	7

Validité du diplôme → Permanente	7
<i>Evolutions possibles</i>	7
ADMINISTRATIF	7
<i>Nombre de stagiaires</i>	8
<i>Frais pédagogiques de formation</i>	8
<i>Date limite d'inscription</i>	8
CONTACTS	8

Objectifs de la formation

La formation permet de donner les connaissances relatives pour :

- ⊕ Assurer la qualité de l'entraînement de joueurs(euses) professionnel(le)s ou non, dans un système tendant vers la performance.
- ⊕ Diriger un projet de développement permettant la structuration d'un club.
- ⊕ La formation permet d'entraîner une équipe évoluant en division « Elite » masculine ou féminine.

Compétences majeures développées

- ⊕ Entraîner des joueurs(euses) en vue de la compétition.
- ⊕ Assurer la direction technique d'un club.
- ⊕ Organiser, planifier la formation de jeunes joueurs(euses) sur plusieurs saisons.
- ⊕ Maîtriser la préparation physique
- ⊕ Assurer la qualité technique de l'entraînement.

A l'issue de la formation, les participants doivent être capables de

- ⊕ Concevoir une planification et programmation annuelle et pluriannuelle.
- ⊕ Entraîner des athlètes en vue de la compétition de haut niveau.
- ⊕ Encadrer une équipe en championnat de niveau ELITE.
- ⊕ Construire et/ou utiliser des outils d'observation et d'évaluation des athlètes.
- ⊕ Développer les qualités physiques des athlètes/ joueurs(euses), gérer la récupération.
- ⊕ Connaître le fonctionnement des pôles France de la FFVB.
- ⊕ Manager une équipe technique, travailler dans la complexité, gérer le projet sportif.
- ⊕ Diriger, coacher une équipe en recherche de performance.

Critères de sélection / Pré requis

Public concerné

Personnes se destinant à l'entraînement d'une équipe évoluant en Elite masculine ou féminine.

- ⊕ Etre majeur, licencié(e) FFVB dans l'année en cours.
- ⊕ Etre titulaire de la qualification BEF2 depuis 1 saison (sauf accord CCEE-DTN).

Maîtrise de la langue française orale et écrite.

Structuration Durée de la formation, allègements

Structuration

Le BEF1 est constitué de 4 modules, dont 2 en centre de formation, d'un troisième en situation, d'un quatrième relatifs à la production de dossiers.

5 jours supplémentaires (30h) si le candidat souhaite participer aux deux stages du module 2 (*secteur masculin et secteur féminin*).

Module 1 ➔ « Planification, Programmation, Gestion de Projet », développe les connaissances nécessaires à la gestion sportive, son environnement et le développement d'une structure associative. Méthodologie de la planification/ programmation.

1 stage de 35 heures (5 jours).

Module 2 ➔ « Stage en secteur MASCULIN ou FEMININ, développe les connaissances nécessaires à l'intervention dans le haut niveau junior et senior masculin ou féminin (Choix du secteur en fonction de l'équipe entraînée).

1 stage de 35 heures (5 jours).

Module 3 ➔ « stage en situation avec un entraîneur national au sein d'un pôle France ou au sein d'un club LNV (5 jours).

1 stage de 30 heures en situation

Module 4 ➔ réalisations de 2 rapports de stages relatifs à l'entraînement de son équipe et au stage en situation.

Allègements

Au regard des formations et qualifications obtenues par l'entraîneur au cours de son cursus, et de son expérience, certains modules peuvent être considérés comme acquis via une demande de VAEF. Ces allègements portent sur tout ou partie du BEF1, en fonction des éléments contenus dans le dossier et l'avis d'expertise donné, et validé par la CCEE.

Durée

La formation peut être suivie au cours d'une même saison. 2 fois 35 heures, soit 70 heures en centre de formation, plus un stage en situation de 30 heures.

Contenus des modules

MODULE 1 ➔ Capacités à mettre en œuvre une planification, une programmation, organiser la gestion de projet, diriger une équipe de performance.

- Concevoir une planification annuelle et pluriannuelle : (*10 heures dispensées*)
 - Méthodologie et principes de conception d'une planification.
 - Proposer une planification en rapport aux objectifs de l'équipe.
 - Adapter sa planification.
- Concevoir une programmation en rapport à la planification : (*10 heures dispensées*)
 - Préparer une séance dans une période déterminée.
 - Méthodologie et optimisation de construction d'exercices.
 - Communiquer la programmation (*TP*).
 - Adapter sa programmation.
- Connaître les principes de construction et direction d'une équipe de performance (*8 heures dispensées*)
 - Construire une équipe de performance.
 - Diriger une équipe, gérer les conflits, s'adapter...
 - Managera (*simulations, échanges, vidéos...*).
- Concevoir et gérer un projet sportif : (*6 heures dispensées*)
 - Analyser la complexité du métier d'entraîneur.

- Manager une équipe technique/dirigeante.
- Organiser un projet sportif.
- Analyser un projet de club existant (*modèle de structuration*).

MODULE 2 ⇒ Capacités relatives à l'intervention dans le haut niveau junior et senior masculin et/ou féminin.

Pour entraîner en masculin, il faut avoir validé le module masculin, en féminin valider le module féminin. Si l'entraîneur change de secteur, il devra valider le module concerné.

Stage en secteur masculin ou féminin

Capacités relatives à l'entraînement de joueurs(euses) de haut niveau en vue de la compétition

- Le haut niveau junior masculin/féminin, la filière de formation.
- Le haut niveau senior masculin/féminin, principes stratégiques, tactiques et techniques de l'entraînement et du jeu.
- Concevoir un projet d'entraînement pour des joueurs(euses) expérimentés en vue de la compétition.
- Préparer une équipe à un championnat et/ou une compétition.

Capacités relatives à l'entraînement sur le terrain, connaissance du matériel existant.

- L'observation à l'entraînement.
- Faire progresser un joueur(euse).
- Techniques de direction de groupe, animation.
- Variabilité des exercices, durée, savoir-faire faire.
- Aménagements de la salle d'entraînement, matériel pédagogique.

Capacités à organiser la préparation physique des joueurs(euses) (8h)

- Présentation du programme du CNVB, de l'IFVB, objectifs, explicitation.
- Observation de séances de préparation physique et remédiations.
- Participation à une séance réalisée pour les stagiaires.
- Liaison préparation technique et préparation physique.

Capacités relatives à l'utilisation des outils d'observation et d'évaluation de la performance.

- Présentation des outils utilisés au CNVB, à l'IFVB et de l'utilisation qui en est faite.
- Caractéristiques des niveaux de jeu en masculin/féminin dans les divisions Elite, LAF, LBM, LAM.

MODULE 3 ⇒ Stage en situation au sein d'un pôle France ou club LNV.

- Participer à un stage auprès d'un entraîneur national ou club professionnel validé par le service formation de la DTN.
- Dans le cas d'un stage en pôle France, les thèmes de travail seront transmis avant le stage.
- Dans le cas d'un stage en club LNV, le candidat devra participer activement aux entraînements, observer un thème donné par l'entraîneur, proposer une analyse, et mener une séance préalablement vue avec l'entraîneur sur ce même thème.

- Réaliser un rapport écrit accompagné de l'avis (attestation de participation) de l'Entraîneur responsable du stage.

MODULE 4 ⇒ Réalisation de 2 rapports relatifs aux stages en situation.

Rapport A

Sur l'équipe entraînée durant la saison, en 6x6, de niveau nationale 3 minimum (*sauf dérogation accordée par la CCEE pour une équipe U20 performante au niveau national*). Le candidat devant démontrer sa capacité à préparer une programmation et planification cohérente, adaptée à son équipe.

Le rapport, dont la trame sera fournie, doit faire apparaître les éléments suivants :

- Présentation de l'équipe entraînée, des conditions de travail.
- Positionnement actuel de l'équipe sportive par rapport au niveau de compétition et aux composantes du niveau supérieur.
- Planification, programmation détaillées, liaison entre le travail technique et le travail physique prévu pour la saison en cours ou la saison prochaine.

Rapport B

Relatant la semaine de stage en situation en pôle France ou club LNV.

Le rapport, dont la trame sera fournie, doit démontrer la capacité du candidat à analyser une pratique de haut niveau, en tirer des enseignements pour sa propre pratique, et faire apparaître les éléments suivants :

- Présenter le contexte du stage, la méthode de travail des cadres, les caractéristiques des joueurs(euses), un bilan critique et personnalisé de ce stage.
- Présenter son analyse et son rôle sur le terrain (*avis de l'entraîneur responsable*).
- Développer les points intéressants que le candidat pourra utiliser la saison prochaine avec son équipe (minimum 5), ceux qu'il pourra transmettre à son équipe technique d'entraîneurs de club (minimum 5).

Ce bilan écrit doit être accompagné de l'attestation type avec l'avis de l'Entraîneur responsable du stage, précisant la quantité horaire de sa présence.

Validation et certification de la formation

Pour obtenir son diplôme, le candidat devra :

- Suivre les modules de formation et réaliser le stage pratique
- Remettre les 2 rapports au secrétariat des formations de la DTN :
 - **Dans le cas où l'entraîneur doit couvrir une obligation d'équipe en Elite, il a la saison en cours pour les remettre (*plan de formation*).**
 - **Dans le cas où l'entraîneur n'a pas d'obligation, il a au maximum la saison en cours lors de son entrée en formation et la suivante pour les remettre.**
- Obtenir la validation des dossiers par la DTN/Service des formations.

- La CCEE validera officiellement en dernier lieu la décision du service formation, à condition que le candidat soit licencié à la FFVB.

Les rapports non validés par la DTN ne permettent pas de délivrer le diplôme, donc pas de prise en compte pour les obligations CCEE.

Informations diverses

Chaque module doit faire l'objet d'une inscription auprès du secrétariat du service formations de la DTN.

Le candidat doit prendre contact lui-même avec le club ou le pôle France pour la réalisation de son stage pratique. Il en informera le secrétariat du service formations de la DTN afin de rédiger la convention de stage.

Si l'entraîneur souhaite valider son diplôme après le délai de 2 saisons, il devra refaire l'un des stages du module 2, ou le stage pratique auprès d'un pôle France ou club LNV, et rédiger le rapport correspondant.

Les rapports devront être transmis informatiquement et par voie postale au secrétariat du service formations de la DTN.

Validité du diplôme → Permanente

Mais tous les 2 ans, participation au séminaire de Formation Professionnelle Continue (FPC) des entraîneurs de haut niveau organisé par la Direction Technique Nationale et la LNV.

Pour entraîner en masculin, il faut avoir validé le module masculin, pour entraîner en féminin valider le module féminin.

Si l'entraîneur change de secteur, il devra participer au module du secteur concerné, sans production de rapport.

Evolutions possibles

- Possibilité d'accéder au Diplôme d'Entraîneur de Centre de Formation de Club Professionnel (DECFCP) et au Diplôme d'Entraîneur Professionnel de Volley-Ball (DEPVB).
- Diplôme d'état JEPS (DEJEPS) mention volley et beach.
- Diplôme d'Etat Supérieur JEPS (DESJEPS) mention volley

ADMINISTRATIF

Responsable du dossier d'inscription

Assistante formations DTN/ Service des Formations.

Responsable de la formation

DTN/Coordonnateur des formations DTN-FFVB.

Organisation et encadrement

Direction Technique Nationale.

Dates et Lieux

Définis dans le calendrier national de formation (*cf : site internet ffvb.org*).

Nombre de stagiaires

De 8 à 15 personnes.

Frais pédagogiques de formation

Voir la page "se former" du site FFVB. Les tarifs incluent hébergement, restauration et la fourniture de documents fédéraux. Les frais de formation peuvent être pris en charge par un organisme financeur de formation (*UNIFORMATION pour la branche sports*). Pour cette raison, il est important que chaque candidat se manifeste au moins 2 mois 1/2 avant le début de la formation; les demandes de prise en charge devant être faites au moins 2 mois avant le début du stage.

Date limite d'inscription

45 jours avant le début du stage (*10 jours au plus tard dans le cas d'une non prise en charge par UNIFORMATION*).

CONTACTS

Secrétariat des Formations

① 01.58.42.22.25. Mail secretariat.formation@ffvb.org

Coordonnateur du service formations

① 04.73.96.26.38 / 06.69.30.05.92 Mail nsauerbrey.dtn@ffvb.org

Commission Centrale des Educateurs et de l'Emploi

① 06.07.19.62.17. Mail jfmoley.ccee@ffvb.org